

0400033U
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE MARIE CURIE
46 PLACE DE LA LAICITE
40370 RION DES LANDES
Tel : 0558571140

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : TARIFS PERTES ET DEGRADATIONS

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Bruno Daguerre
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les tarifs suivants pour les pertes et dégradations.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Tarifs pertes et dégradations.
Le conseil d'administration valide les tarifs de pertes et dégradations selon le tableau joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0